



Toulouse, le 9 MARS 2023

Billet hebdomadaire n° 38

APPARITION DE LA GRIPPE AVIAIRE A TOULOUSE

Des cas de **grippe aviaire (Influenza aviaire)** ont été détectés sur des mouettes rieuses cette semaine à Toulouse.

Ce virus se répand par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs, c'est pourquoi les volailles ou volatiles doivent être gardés en intérieur durant toute la période à risque, généralement 21 jours.

La préfecture de la Haute-Garonne a pris un arrêté avec une zone de contrôle temporaire (ZCT) de 20km autour de Toulouse concernant 126 communes.

Cet arrêté s'adresse aux élevages de volaille, aux particuliers détenteurs d'oiseaux à titre privé, aux détenteurs de gibiers à plumes, parcs zoologiques ou pédagogiques, exploitations de palmipèdes ainsi qu'aux transporteurs.

Comme indiqué en avant-première lundi après-midi sur la Radio Kol Aviv sur laquelle j'intervenais pour parler des confréries, La Mairie de Toulouse, par l'intermédiaire de ses services de l'Animal dans la Ville et Espaces Verts ont très rapidement mis à l'abri les volatiles du Jardin des plantes dans des volières situées sur le Domaine de Candie, exploitation agricole de la Ville et, comme l'a relayé La Dépêche du Midi, la moitié environ ont été déplacés, dont l'oie JAJA, la mascotte...

Ce n'est pas la première fois que la grippe aviaire sévit à Toulouse, néanmoins il nous appartient de rester très vigilants pour « limiter sa diffusion qui peut avoir des conséquences économiques et de souveraineté alimentaire ».

Il est recommandé de prévenir l'Office Français de la Biodiversité (07.60.81.23.39) en cas de découverte de cadavre d'oiseau sauvage.

Ce virus est-il transmissible à l'Homme ? Selon les spécialistes de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse : « aujourd'hui, le pouvoir zoonotique (qui se transmet de l'animal à l'homme) est **extrêmement faible**. La souche du virus qui circule en ce moment est celle circulant dans toute l'Europe. Aucun cas de transmission à l'humain n'a été recensé ».

Cependant, cette transmission n'est pas impossible c'est la raison pour laquelle il est demandé de ne pas s'approcher ni nourrir les oiseaux sauvages, ni fréquenter les zones humides du fait possible de présence de virus dans les fientes et sols souillés.

Françoise AMPOULANGE
Elue Ville de Toulouse/Toulouse Métropole

